

STAGE DE FORMATION SYNDICALE

École de la « confiance » : et si on fonctionnait autrement ?

Conséquences de la création des Établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) sur le fonctionnement quotidien des écoles.

Lundi 3 et mardi 4 juin 2019

- Loi Blanquer, quels changements au quotidien ?
- École de la confiance, réforme libérale : des précisions !
- Établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) : quel fonctionnement ?
- Création de hiérarchies intermédiaires supplémentaires. Comment s'organiser et proposer une autre voie ?

**C'est la place de chacun-e qui est, de fait, rediscutée !
Ainsi la création des EPSF questionne tout autant les
directeurs/trices que les adjoint-e-s :**

TOUTES et TOUS CONCERNE-E-S !



Afin d'anticiper cette future mise en place d'une hiérarchisation rampante inspirée du management et de réfléchir collectivement sur une nouvelle organisation du fonctionnement de l'école, SUD éducation vous propose d'en débattre en participant au stage les 3 et 4 juin 2019.

DEROULEMENT DU STAGE	<u>Lundi 3 juin matin (9h - 12h30)</u>	<u>Lundi 3 juin après-midi (14h - 17h)</u>
	Mise en pratique et analyse des situations actuelles de travail	Intervention de l'IFMAN (Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non Violente) Les bases de la communication non-violente au service du travail en équipe
	<u>Mardi 4 juin matin (9h - 12h)</u>	<u>Mardi 4 juin après-midi (13h30 - 16h30)</u>
	Apports statutaires et juridiques dans le cadre de la nouvelle loi qui crée les EPSF (Établissements publics des savoirs fondamentaux). Place et rôle de chacun dans ce nouveau fonctionnement.	La direction collégiale, une réponse possible. Exemples, réflexion